

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 6

Rubrik: Stations de fécondation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

STATIONS DE FÉCONDATION

Historique de la station de fécondation de Tovassière, dans le val de Morgins, 1969-1994

Le groupe des moniteurs-éleveurs romands, sous la responsabilité du chef technique, M. Hans Schneider, du Liebefeld, et de M. Robert Bovey, président de la société romande, désirait mettre sur pied des stations de fécondation de reines isolées pour donner la même possibilité aux apiculteurs éleveurs d'abeilles qu'aux moniteurs avec la Station A de Bonatchiesse.

Une commission de recherche a été désignée: MM. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers; André Jacquier, des Marécottes, également membre du comité FVA et de la Société romande d'apiculture SAR; Joseph Jacquemoud, président de la section apiculture de St-Maurice et moniteur-éleveur SAR; Gaston Mariéthod, de Grône, inspecteur régional des ruchers et moniteur-éleveur SAR.

A titre d'essai, un premier emplacement a été équipé au pied des Dents-du-Midi, au-dessus de St-Maurice, au lieu dit «Le Fahy».

Cette station très peu ensoleillée, humide et pas suffisamment isolée, 2 km environ, a été abandonnée aussitôt.

Le 8 août 1968, sous la conduite de M. Edmond Berthoud, de Troistorrents, l'inspecteur cantonal Amédée Richard, M. Jean-Paul Michel, de Bex, explorent le vallon de Morgins-Tovassière.

Cet endroit n'était pas fréquenté par la pastorale selon les témoignages de l'inspecteur cantonal, M. Amédée Richard. Arrivés sur l'alpage du Sassex, propriété de la bourgeoisie de Monthey, dans un site merveilleux, de beaux troupeaux de Simmental paissaient paisiblement.

Et là, ce fut la rencontre avec le locataire des alpages, M. Duchoud, qui fit découvrir l'emplacement et communiqua les noms des responsables bourgeoisiaux.

Le 20 novembre de la même année, les premiers contacts ont eu lieu avec M. Carlo Boissard, à Monthey, représentant de ladite bourgeoisie.

Le 10 janvier 1969, un contrat de location a été signé entre la bourgeoisie de Monthey et M. Amédée Richard pour le groupement des moniteurs-éleveurs et la FVA. Un terrain a été mis à disposition gratuitement à Tovassière.

Le 15 mai 1969, M. Edmond Berthoud a été désigné par M. Amédée Richard responsable de cette nouvelle station. Accompagnés de M. Jean-Paul Michel, ils se rendent au «Fahy» récupérer le matériel pour équiper la nouvelle station.

Le 19 mai 1969, MM. Edmond Berthoud et Jean-Paul Michel amènent la première souche à mâles, une B20×13 fournie par M. Joseph Jacquemoud.

Le 8 juin, les premières ruchettes arrivèrent avec des reines Austria, couvain prélevé chez MM. Amédée Richard ou Edouard Rayroud, en provenance de M. Hans Schneider, du Liebefeld; et il y a également une deuxième lignée provenant de M. Joseph Jacquemoud, Fionnay 67/68.

Pour cette première année on enregistre 261 ruchettes avec une réussite de 66%.

1970 On a voulu se rassurer sur la pureté des reines fécondées à Tovassière, du fait que quelques filles de reines fécondées la première année avaient des abdomens jaunes. M. Amédée Richard a donné l'ordre aux inspecteurs régionaux de ratisser la région et d'amener cinq ruchettes avec reines vierges. Après un mois, on s'est rendu compte que les reines étaient toujours vierges, donc aucune colonie sauvage ne se trouvait dans la région.

Pour améliorer le support des ruchettes, M. Aloys Gay, employé aux CFF, nous offre 200 plots de chêne confectionnés et amenés à la station, mis en place par ses soins et cela gratuitement.

En 1970 on a mis une nouvelle lignée B29×G7 et 165 ruchettes sont fécondées à Tovassière; seuls quatre éleveurs bénéficient de la station: MM. Berthoud, Biselx, Aloys Gay et Luc Méttan.

Août: visite de la station par la section de Monthey.

1971 Une nouvelle lignée: la B29. Il y a eu 93 ruchettes de quatre apiculteurs, MM. Biselx, Coppex, André Martenet et Berthoud.

1972 Notre chef technique, M. Hans Schneider, a quelques craintes concernant la consanguinité. Il demande aux responsables des stations B, MM. Edmond Berthoud et Rémy Jollien, de la station d'Arbaz, d'aller se procurer des nucléis de la lignée P17 chez M. A Groux, à Biollay-Magnoux. 94 ruchettes ont été fécondées.

1973 Le 7 juin au eu lieu à Plagne un cours pour les nouveaux moniteurs, donné par MM. Hans Schneider et Robert Bovey. M. Edmond Berthoud fait part à M. Hans Schneider que la colonie de la lignée P17 prévue pour Tovassière est bourdonneuse. Pour la remplacer, on s'adresse à nouveau à M. Joseph Jacquemoud, qui met à disposition une colonie B20×13. 92 ruchettes ont transité à Tovassière.

1974 Une désagréable surprise attend M. Edmond Berthoud lorsqu'il arrive à la station: une avalanche avait emporté les plots de bois sur son passage.

Il a fallu les remettre en place, faire un travail d'entretien plus important que d'habitude. Sans se décourager, M. Edmond Berthoud ainsi que d'autres apiculteurs se sont offerts pour remettre cette station sur pied.

Cette année-là, c'est une lignée Gy10, soit deux colonies à mâles; six éleveurs en profitent.

Cette station n'a pas eu l'essor souhaité par les responsables. Les éleveurs ont un certain doute sur la pureté des reines. Pourtant elle est toujours très bien équipée par de nouvelles lignées et surtout bénéfi-

cie d'un entretien et de contrôles remarquables par les responsables.

1975 Lors du cours romand, les moniteurs-éleveurs se rendent chez M. Paul Castella, de Neuchâtel. M. Edmond Berthoud profite de prélever des larves d'une superbe colonie B20×F1 en vue de la préparation de souches à mâles pour 1976.

Cette année, la station a les mêmes souches à mâles qu'en 1974 et il y a eu 212 ruchettes pour neuf éleveurs.

A la demande de M. Hans Schneider, notre chef technique, qui est sollicité par nos amis éleveurs de la Suisse alémanique, nous nous sommes engagés à procurer une centaine de reines fécondées en stations.

1976 Les résultats des mesures biométriques de la lignée B20×F1 de M. Paul Castella étant très bons, elle a été retenue comme lignée à mâles. Ce sont cinq colonies qui ont été à Tovassières et 170 ruchettes montées pour huit éleveurs.

La station commence à intéresser les sociétés d'apiculture qui y prévoient leurs sorties annuelles. La section de Monthey lui a à nouveau rendu visite.

1977 Visite du printemps, nouvelle déception. Il est constaté que les plots en bois de chêne des CFF ont été brûlés. Une brève enquête auprès de la brigade 10 est effectuée par le brigadier Lavanchy. Les militaires du cours de répétition de l'automne ignoraient que ces plots servaient de supports à nos majestés qui redoutent le froid lors des ruts. Ils ont tout simplement brûlé ces plots pour se réchauffer.

L'armée nous fait amener 100 plots de ciment et c'est à nouveau MM. Aloys Gay et Edmond Berthoud qui les mettent en place gratuitement.

Les même cinq colonies de B20×F1 de 1976 sont reconduites à la station.

Cette année, un énorme succès d'occupation est constaté, puisque ce sont 333 ruchettes montées et 71 % de réussite.

1978 Pour la troisième année consécutive, ce sont à nouveau deux colonies B20×F1 qui sont amenées à la station.

Du fait des mêmes souches à mâles pour la troisième année consécutive, les éleveurs craignent les risques de consanguinité et boudent un peu la station; seule-

ment 138 ruchettes montées et 85 % de réussite.

Il faut prévoir une nouvelle lignée pour 1979. Selon les directives du chef technique, c'est à Paudex, chez M. Roland Fontannaz, que le couvain est pris sur la G7 pour le faire féconder à Bonatchiesse par 01×P.

1979 Quatre colonies G7 pour 292 ruchettes montées, avec 81,8 % de fécondation. Le cours des moniteurs-éleveurs est fixé à Tovassière, pointage des colonies.

1980 Le collègue M. Henri Gillioz est nommé aide de station et participe avec M. Edmond Berthoud à la préparation des colonies à mâles.

Pour la deuxième année, la station est équipée de cinq colonies à mâles G7; 340 ruchettes et 74,7 % de réussite.

Préparation de nouvelles souches à mâles GB10 de M. Christian Liechti, de Bassecourt. Visite de la section de Sion.

1981 Cinq colonies à mâles GB10, avec un beau résultat de mesures morphologiques. Dix-neuf apiculteurs-éleveurs amènent à la station 810 ruchettes.

La section d'Orbe visite la station de Tovassière.

Le 22 septembre, renouvellement du contrat de location avec la bourgeoisie de Monthey et la Fédération valaisanne d'apiculture. Une location symbolique de 50 francs par an a été prévue.

1982 Mêmes souches à mâles GB10, 507 ruchettes montées et 84 % de réussite.

Le couvain de cette lignée est distribué aux responsables de l'Hongrin, MM. Arnold Roussy, de Rossinière, et Edouard Rayroud, de Bex, en préparation de souches à mâles pour l'Hongrin.

Préparation d'une nouvelle lignée B20×4.

1983 En 1983, cinq colonies B20×4, dont une à M. Henri Gillioz et quatre à M. Edmond Berthoud. Belle participation, 521 ruchettes. Une journée rencontre a été organisée par le responsable de la CE-SAR et Valais, M. Fernand Métrailler et M. Edmond Berthoud. Ont participé: MM. Maquelin, chef technique de la CE-SAR; André Fournier, président SAR; Joseph Rithner, président de la bourgeoisie de

Monthey; un représentant de l'Office vétérinaire cantonal; le comité de la FVA: Robert Fauchère, Ulysse Delasoie, Michel Fournier et Jean-Louis Héritier.

Le 21 mai, une rencontre a eu lieu avec le président de la bourgeoisie de Troistorrents pour lui demander d'interdire tous déplacements de colonies d'abeilles sur leur territoire dans le vallon de Morgins-Tovassière.

1984 A nouveau la lignée B20×4, cinq colonies, deux à M. Henri Gillioz et trois à M. Edmond Berthoud, avec 603 ruchettes. Visite des sections de Sion et d'Entremont.

1985 Nouvelle lignée P71, trois colonies de M. Joseph Jacquemoud; 402 ruchettes ont été amenées. Cette diminution est due au degré de parenté de la lignée P71. Les conseillers apicoles valaisans, les sections de la Sarine et Sierre visitent la station.

1986 A nouveau sept colonies P71, trois à M. Joseph Jacquemoud; record de participation: 928 ruchettes.

Cette année, dans le programme de travail de la CE-SAR, il est prévu de préparer quatre groupes de six colonies avec des lignées différentes pour chaque moniteur.

Les méfaits du temps du 15 août: un orage important a provoqué le débordement du ruisseau voisin qui emporta une partie des ruchettes. Heureusement qu'à cette saison la station n'est pas au maximum. Visite d'un représentant de l'office vétérinaire et de M. Formaz, inspecteur cantonal. La section de Haute-Broye est en visite à Tovassière.

1987 La station est équipée de huit colonies de la lignée GB10. Toutes ces colonies ont un résultat maximum aux mesures morphologiques; 457 ruchettes montées.

Le varroa a fait son apparition dans les cantons voisins, des dispositions sanitaires sont prises.

L'office vétérinaire, par M. le Dr Jäger, ordonne aux communes-bourgeoisies de Troistorrents et Monthey de protéger la station de Tovassière.

1988 La même lignée GB10. Du fait de l'infestation du varroa, seuls les Valai-

sans ont accès à la station; ce ne sont pas moins de 442 ruchettes de vingt-deux éleveurs valaisans. Préparation de la lignée B20×4 par les responsables.

1989 Le district de Monthey a été mis sous séquestre (varroa). Seuls les éleveurs du district y avaient accès. 71 ruchettes ont été transportées. Une avalanche (hiver 1988-1989) a à nouveau passé sur la station, provoquant un certain travail de remise en état. MM. Berthoud, Gillioz et Gabriel Rouiller, apiculteurs à Troistorrents, ont exécuté ce travail, toujours bénévolement.

1990 Les mêmes lignées B20×4 avec huit colonies. 582 ruchettes de fécondation ont été amenées à Tovassière.

Dans le courant de l'été, une visite a été organisée; y ont participé le D^r Jäger, vétérinaire, et MM. Jérémie Denis, Jean-Marie Formaz, le D^r Antoine Morisod, vétérinaire de frontière, et le comité de la FVA: MM. Robert Fauchère, Fernand Métrailler, Ulysse Delasoie, Michel Fournier et Henri Gillioz. C'est pas une magnifique journée ensoleillée que M^{me} et M. Berthoud reçoivent les invités, avec leur gentillesse coutumière, dans leur rucher «Au Crots».

1991 Durant l'hiver 1990-1991, les colonies à mâles ont péri du varroa.

M^{me} Johana Sudan, d'Ecoteaux, membre de la CE-SAR, possédait les mêmes souches à mâles; elle a accepté d'équiper Tovassière avec six colonies. Merci à cette seule membre féminine de la CE-SAR.

Un nouveau record de participation avec 1444 ruchettes.

Cette affluence provient aussi de la fermeture de la station de l'Hongrin.

Le 2 septembre, renouvellement du contrat de location entre la bourgeoisie de Monthey et la FVA. Vu l'ampleur et l'intérêt à la sélection, la station est agrandie et la location passe à 100 francs par an. Sous la responsabilité de M. Edmond Berthoud, une dizaine d'apiculteurs de la région s'offrent généreusement à apporter leur présence pour les travaux d'agrandissement. La maison Procim nous a offert 500 plots de ciment. Suite à la décision du chef technique de la CE-SAR, la nouvelle

lignée sera la 01×P du collègue ME-SAR, M. Rémy Froidevaux, de Courtemaîche.

1992 Seize colonies à mâles très homogènes, avec toutes de forts pointages, équipent cette station à la satisfaction de tous les éleveurs et moniteurs, puisque ce sont 2419 ruchettes qui ont été amenées à Tovassière.

Cette année, nous avons le privilège d'avoir eu la visite des représentants d'éleveurs français. Amenés par M. Jean-Paul Cochard, président suisse d'apiculture, ils ont visité à Grimentz un rucher sélectionné en pastorale, chez M. Fernand Métrailler, ainsi que la station de Tovassière.

Les représentants des éleveurs français, avec leur président M. René Vié, leur vice-président M. Fernand Pineau, MM. Michel Ricard, secrétaire, et Henri Gailard, apiculteur professionnel, ancien président, sont impressionnés, émerveillés par notre travail. Ils offrent les médailles de haute distinction en or aux responsables, MM. Fernand Berthoud et Fernand Métrailler, de la CE-SAR.

La section de La Chaux-de-Fonds a fait sa sortie annuelle à Tovassière.

Nous devons tout de même relever tout le travail effectué bénévolement par MM. Edmond Berthoud et son aide, Henri Gillioz.

En 1992, la Fédération valaisanne a payé 150 m de tuyaux en plastique pour amener l'eau d'une source à la station. Les deux responsables ont fait les fouilles et amené l'eau dans une superbe fontaine de mélèze. La bille a été offerte par M. Guy Rouiller, apiculteur à Choex, et façonnée par M. Gabriel Rouiller. Dans le même temps, un panneau indiquant la station a été offert par un autre apiculteur, M. Michel Favre, de Montana. Merci à tous ces généreux donateurs apiculteurs.

1993 A nouveau quinze colonies 01×P, dont sept de M. Henri Gillioz et huit de M. Edmond Berthoud, ont équipé la station.

Un nouveau record de participation: 2580 ruchettes transportées à Tovassière. La CE-SAR et l'inspecteur cantonal souhaiteraient qu'il y ait plus de rigueur dans les contrôles d'arrivée. Cela a été pris à la

lettre, puisque la même année, il y a eu 66 ruchettes de différents éleveurs qui ont dû rebrousser chemin (présence de mâles lors des contrôles).

Le responsable de la CE-SAR, M. Fernand Métrailler, et l'inspecteur cantonal, M. Jean-Marie Formaz, visitent la station dans le courant de l'été et apportent les compliments au responsable, M. Edmond Berthoud.

Après onze années de franche et bonne collaboration, le collègue Henri Gillioz, atteint dans sa santé, demande d'être libéré de sa fonction d'aide de station. Fernand Métrailler se chargera de faire les messages de remerciements et de bonne santé à cet ami qui n'a pu assister à cette séance.

Le groupement des moniteurs-éleveurs valaisans, lors de sa séance du samedi 23 octobre 1993 au rucher-école de Châteauneuf, a désigné M. Jean-Michel Genolet, moniteur-éleveur à Monthey, successeur de M. Henri Gillioz comme aide de station et de la préparation des souches à

mâles. Cette séance a été agrémentée par notre chef technique, M. le D^r Charles Maquelin, du Liebefeld; y ont également participé: M. Jean-Marie Formaz, inspecteur cantonal des ruchers, ainsi que le nouveau président de la Fédération valaisanne d'apiculture, M. François Juilland, de Sierre.

Dans cette même séance de Châteauneuf il a été décidé de fêter les 25 ans de la station de Tovassière et de son responsable, ce qui sera fait le samedi 23 juillet 1994 à Tovassière.

La bourgeoisie de Monthey ayant changé de locataire fermier, le président de la commission d'élevage SAR, M. Fernand Métrailler, accompagné du responsable de la station, M. Edmond Berthoud, ont tenu à faire une visite de courtoisie à la famille Albert Rey-Mermet du val d'Illiez, avec qui nous souhaitons une fructueuse collaboration.

Les responsables:

Edmond Berthoud et Fernand Métrailler

Règlement des stations de fécondation valaisannes, des moniteurs-éleveurs et des éleveurs de reines du Valais romand

Sous les auspices de la Commission d'élevage SAR, en collaboration avec la Fédération valaisanne d'apiculture, il s'est formé en 1962 un groupement des moniteurs-éleveurs de reines.

But

Son but est l'amélioration de l'apiculture par la sélection des races d'abeilles. *L'élevage et la diffusion des reines de race pure.*

Structure

Les moniteurs-éleveurs sont recrutés par leur société (*soit un par société*). Ils sont présentés au comité de la fédération, et agréés par la CE. Ils sont présentés à la CE-SAR par le responsable.

Le travail se fait d'après les directives de la Commission d'élevage SAR.

Administration

Pour diriger le travail de la CE et des stations de fécondation, des responsables sont désignés par la CE pour une période de quatre ans; ils sont rééligibles.

Responsables et charges

A. Un président

Il représente le groupement à la CE-SAR. Il organise le travail dans son secteur et s'assure de l'application des prescriptions en vigueur.

Il convoque et préside les assemblées du groupe, les cours de perfectionnement, les pointages et leurs déplacements.

Il fait un rapport annuel à la FVA et à la CE-SAR pour le 15 octobre de chaque année.

B. Des responsables de stations et des colonies à mâles

Ces derniers reçoivent les instructions du chef technique SAR pour le choix et la création des lignées à mâles.

Ils prennent toutes les mesures nécessaires pour l'isolement des colonies à mâles, des transports et nourriture à la station.

Un rapport doit parvenir au responsable pour le 30 septembre ainsi que leur liste de frais.

C. Un responsable du contrôle des ruchettes et de l'entretien des stations

Il contrôle l'identité des éleveurs, les certificats de santé, l'absence de faux bourdons, l'inscription des ruchettes.

Il surveille le rayon de vol pour que la station reste exempte de ruchettes et d'essaims sauvages.

Il encaisse la taxe d'entrée des ruchettes selon le tarif fixé par la CE.

Il maintient le bon ordre et la discipline.

Il refuse tout ce qui n'est pas conforme aux prescriptions et règlement.

Il a le devoir de déplacer en dehors de la zone de fécondation les ruchettes sauvages, aux frais de l'intéressé.

Il fait un rapport des moniteurs-éleveurs ayant fréquenté la station, du nombre de ruchettes montées.

Ce rapport sera envoyé au responsable au 30 septembre, accompagné de sa liste de frais.

Stations de fécondation

Bonatchiesse étant une station «A», elle est destinée uniquement aux moniteurs-éleveurs SAR.

Les stations «B» sont à disposition de tous les éleveurs SAR reconnus par les ME et membres de la SAR.

Obligations

Les participants aux stations de fécondation s'engagent:

a) à prélever les larves uniquement sur des colonies ayant subi avec succès le

pointage d'après les directives de la CE (minimum 90 points);

- b) à connaître l'ascendance de ces larves, afin d'éviter les risques de consanguinité;
- c) à renoncer à l'importation des reines, même de la race en question;
- d) à faire contrôler lors de la montée les ruchettes de fécondation *par le responsable de la station*;
- e) à monter avec des ruchettes exemptes de mâles, et peuplées d'abeilles de la même race (ne pas peupler avec des essaims sauvages);
- f) à amener des ruchettes bien nourries, avec assez d'abeilles et le marquage extérieur est obligatoire (par initiales);
- g) à s'en tenir aux prescriptions citées ci-dessus.

Exclusions

Les ME ne remplissant pas leurs obligations ou ne se soumettant pas aux instructions seront exclus par la CE.

La CE et les responsables de stations peuvent également interdire l'accès aux stations de fécondation à tout éleveur ne se conformant pas aux prescriptions ou à la discipline instaurée par les responsables de ces stations.

Le présent règlement a été adopté par la Commission d'élevage, le samedi 5 février 1983, à Martigny.

L'inspecteur cantonal
des ruchers:
R. Praz

Le responsable:
F. Métrailler

Approuvé par le comité de la Fédération valaisanne et ratifié par l'assemblée des délégués du 27 février 1983.

Le président:
R. Fauchère

Le secrétaire:
U. Delasoie

Nous attirons l'attention des apiculteurs qu'il est recommandé (lors de l'utilisation des stations de fécondation) de prélever des larves provenant de reines carnioliennes, cela afin d'éviter des croisements entre races d'abeilles différentes.

Stations de fécondation valaisannes

Bonatchiesse: station A, sera ouverte le samedi 18 juin 1994. Elle est réservée strictement aux **moniteurs-éleveurs** ainsi qu'aux éleveurs désignés par la commission d'élevage SAR.

Tovassière: ouverte vers le 20 mai à tous les apiculteurs-éleveurs faisant partie de sociétés affiliées à la SAR et qui s'engagent à respecter le règlement en vigueur. Cette station a les mêmes colonies à mâles qu'en 1993, soit la 01×P.

L'accès aux stations est prévu les mercredis et samedis, de préférence matin et soir.

Laissez-passer obligatoire, y compris marquage des ruchettes.

Veillez s'il vous plaît aviser les responsables **deux jours à l'avance**.

Pour Bonatchiesse, M. Georges Dumoulin, tél. (privé) 026/38 13 85, tél. (prof.) 026/38 12 81.

Pour Tovassière, M. Edmond Berthoud, tél. 025/77 14 15.

Le prix des ruchettes est fixé à **2 francs la pièce**.

Dernières montées le samedi 6 août.

Pour la commission SAR,
le responsable:
Fernand Métrailler

Aux apiculteurs de la grande famille SAR

Une journée de rencontre est organisée pour marquer le 25^e anniversaire de la station de fécondation de Tovassière.

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 23 juillet 1994, à 10 h, à la station.**

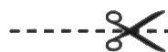
Le repas de midi aura lieu à 12 h 30, à la cantine de Tovassière tenue par la famille Albert Rey-Mermet.

Menu: une bonne raclette valaisanne, avec entrée, dessert et café.

Prix: **30 francs** par personne, boissons non comprises.

Si vous désirez être des nôtres, ce que nous souhaitons, vous voudrez bien vous inscrire jusqu'au 1^{er} juillet, directement auprès de l'Administration de la Fédération valaisanne, au moyen du bulletin ci-dessous.

Le responsable de la CE-SAR,
Fernand Métrailler



Bulletin d'inscription

Nom: _____

Prénom: _____

Nombre de personnes: _____

Date: _____

Signature: _____

A retourner pour le 1^{er} juillet 1994 à: pour FVA, M^{me} Chantal Praz, Le Mihi, 1997 Haute-Nendaz.